

Bassin d'Arcachon : les bouées connectées d'ETM séduisent

Implantée à Gujan-Mestras, la société ETM Marine a développé deux systèmes innovants de mouillages et bouées connectées. Faute de contrats sur le bassin d'Arcachon, le savoir-faire local s'exporte

Sabine Menet
s.menet@sudouest.fr

Dans son atelier implanté depuis 2002 sur le port de la Barbotière à Gujan-Mestras (Gironde), Laurent Descos a une vue directe sur le bassin d'Arcachon. Pourtant, c'est à près de 16 000 kilomètres qu'il s'apprête à honorer sa première commande de 120 bouées connectées. Un contrat d'environ 120 000 euros pour un dispositif innovant que cet ingénieur de 47 ans a pourtant développé et testé sur place et qui, faute de contrats locaux, s'exporte aujourd'hui à Bora-Bora, en Corse et en Bretagne.

Spécialisée dans le calcul et la conception de systèmes d'accostage et d'amarrage sur mesure pour les bateaux de plaisance et de commerce, ETM Marine a travaillé avec les ports de Bordeaux, Le Havre, Saint-Nazaire, Nouméa, Dakar, Saint-Pierre-et-Miquelon ou encore Fort-de-France. « Depuis vingt ans, nous réinvestissons dans la recherche et développement. Nous sommes une entreprise d'ingénierie », explique Laurent Descos comme une évidence.

Amarrages mutualisés

Ce créatif qui a déjà déposé quatre brevets a besoin de challenges. Ainsi, dès 2017 il s'est engagé dans deux projets innovants : une bouée connectée qu'a choisi de financer la Région Nouvelle-Aquitaine et un mouillage adapté au bassin d'Arcachon que soutient de son côté le Parc naturel marin du bassin d'Arcachon (PNMBA) et qu'a expérimenté la ville de Lège-Cap Ferret qui concentre la majorité des 5 000 corps-



L'entreprise ETM Marine de Gujan-Mestras a développé des bouées connectées innovantes qui sont aujourd'hui commercialisées en France. ETM



Laurent Descos. S. MENET/« SO »

morts présents sur le plan d'eau.

Le premier dispositif consiste à mutualiser les systèmes d'amarrages ou corps-morts ainsi que les places au port. Une application mobile a été développée afin de visualiser les emplacements et leur occupation et un boîtier autonome, attaché à chaque place, en permet la gestion. Le système détectant aussi les décrochages, le plaisan-

cier utilisateur est tenu au courant en temps réel. De quoi ouvrir les amarrages aux locations de courte, moyenne ou longue durée.

Le second est un dispositif coulissant d'amarrage des-

chaîne à marée basse. Le système breveté par ETM repose sur la juxtaposition d'un câble guide mis en tension par un flotteur dont la longueur correspond à l'amplitude de marée et d'un câble coulissant relié à la bouée et maintenu en tension par un contrepoids.

Des récompenses

Gratifié d'une « pertinence de 100 % » par l'Inpi (Institut national de la protection intellectuelle), le système a valu à ETM Marine d'être lauréate du Trophée de l'excellence artisanale en 2018 et du prix de l'innovation lors du Salon nautique d'Arcachon en 2019 ce qui l'a emmené en finale à Paris.

« On nous dit que c'est gé-

« C'est comme si Michelin ne vendait pas de pneus à Clermont-Ferrand »

tiné à remplacer les blocs de bétons immergés et reliés par une chaîne à une bouée flottante par des solutions supprimant la détérioration des fonds marins due au frottement de cette même

LE BASSIN SUIVRA-T-IL ?

C'est en tout cas ce qu'espère le Parc naturel marin du bassin d'Arcachon (PNMBA) qui dans le cadre du financement du plan de relance a affecté une enveloppe de 880 000 euros aux mouillages écologiques de moindre impact sur les vasières et les zostères. « Le but est de pouvoir accompagner les gestionnaires », précise Mélina Roth, sa directrice. À savoir, les aider financièrement. Les principaux gestionnaires sur le bassin d'Arcachon étant les communes d'Arcachon, La Teste-de-Buch et Lège-Cap Ferret. Si des discussions sont déjà bien engagées avec les deux premières, pour l'heure, aucune ne s'est encore positionnée pour adopter ces nouveaux mouillages. « Cela va se faire », estime avec autant d'optimisme que de patience François Deluga, le président du Parc et maire du Teich.

Le Parc marin, l'Agence économique BA2E, le syndicat mixte des ports nous soutiennent », résume Laurent Descos qui aujourd'hui est passé en phase de production.

Et c'est donc à Bora-Bora, en Polynésie que le Gujanais commercialise en ce mois de janvier 2022 ses 120 premières bouées. Le Parc naturel marin de Corse lui a également passé commande et une discussion est engagée en Bretagne. ETM Marine se retrouve aujourd'hui en phase de recrutement. « À elle seule, la bouée connectée engage six emplois », explique Laurent Descos qui, les yeux rivés sur le bassin d'Arcachon regarde avec regret son « laboratoire à ciel ouvert ».

« C'est comme si Michelin ne vendait pas de pneus à Clermont-Ferrand », commente-t-il, désabusé.